



Editorial



Décidément, longtemps espérée, la Collectivité de Saint Martin a du mal à se mettre en place. Elu par ses pairs le 15

juillet 2007 après avoir gagné les élections le 8, Louis Constant Fleming sera déclaré inéligible par le Conseil d'Etat le 10 juillet de l'année suivante et quittera ses fonctions officiellement le 25 juillet. Lui succèdera Frantz Gumbs élu le 12 août. Vendredi, nous vous l'annonçons, c'était son tour de voir son élection invalidée, Daniel Gibbs, 1er vice-président assurant l'interim. Evidemment certains, bien dans leur rôle, se sont chargés de souligner cette gestion calamiteuse (pour eux) qui aboutit à discréditer (selon eux) un peu plus Saint Martin avec deux présidents déchus de leur mandat en 21 mois. C'est oublier que semblable situation, si elle n'est pas en soi excusable, n'est pas pour autant une spécificité de Saint Martin. Il suffit d'ailleurs d'aller voir l'avis du Conseil d'Etat qui a sanctionné Louis Constant Fleming pour constater qu'il était loin d'être seul ce jour-là à supporter les foudres administratives. J'imagine fort bien d'ailleurs qu'en allant gratter un peu dans les CV des Ministres en poste actuellement, on trouvera bien quelques uns ayant connus ce genre de mésaventures. Est-ce si grave? Les investisseurs vont-ils pour cela se détourner de notre île? Les Ministres vont-ils retarder une visite ou raccrocher au nez de nos élus? Non évidemment. Tout cela est finalement anecdotique et l'on peut franchement se demander, au-delà de l'indéniable besoin de légalité et de transparence, s'il fallait vraiment secouer le cocotier pour un si maigre résultat, dont, vraisemblablement, les plaignants ne profiteront pas. Par contre, on aura perdu du temps, et certains dossiers urgents vont prendre du retard. Et là, tout le monde en pâtira.

Yves KINARD

ANY WAY MARINE
www.anywaymarine.com

Gestion-Location-Vente de bateaux
Location de voiliers
Day charter ou long charter
0590 87 91 41
Marina Port La Royale

Le 1er vice-Président Daniel Gibbs assure l'interim.



© Richard Malvasio

Le week-end pascal passé, qui avait apporté la mauvaise nouvelle de l'invalidation du Président de la Collectivité, Frantz Gumbs, a conduit le 1er vice-Président à prendre la parole pour annoncer officiellement la nouvelle d'une part, et d'autre part, la mise en place du dispositif pour assurer la continuité et les futures élections. Frantz Gumbs assistait à la réunion publique et mentionnait ensuite qu'il serait candidat à sa propre réélection. Cette péripétie ne remet nullement en cause la cohésion de la majorité. Nous reprenons in extenso le discours de Daniel Gibbs, de manière à ne pas trahir sa pensée.

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité vous rencontrer aujourd'hui pour vous confirmer la décision, **que vous connaissez déjà**, à savoir celle que le Conseil d'Etat a exprimée le 10 avril 2009.

Celle-ci, **vous le savez**, fait suite aux diverses demandes d'annulation des opérations électorales du 7 août 2008 déposées par certains Conseillers Territoriaux.

Avant d'entrer dans le détail de cette décision **je tiens à souligner, pour mettre fin à toute éventuelle polémique** que le Conseil d'Etat confirme que Monsieur Louis-Constant Fleming n'a commis aucune faute ni manipulation dans le soutien qu'il a apporté à l'élection de Monsieur Frantz Gumbs.

J'observe, par ailleurs, que le Conseil d'Etat ne retient pas les reproches d'irrégularité liés à la composition du bureau de l'assemblée électorale!

Par contre,

Le Conseil d'Etat a jugé que les bulletins utilisés, ont rendu possible la reconnaissance du sens du vote des électeurs, il indique aussi que le seul vote par procuration a été rendu public.

Je rappelle que les votes s'effectuent à bulletins secrets.

Pour ces raisons, le Conseil d'Etat a annulé l'élection de Monsieur Frantz Gumbs comme Président du Conseil Territorial de Saint-Martin

A cet égard, **je rappelle à ceux qui en ont déjà fait le commentaire** que le Conseil d'Etat confirme dans sa décision, que l'annulation de l'élection du Président n'entraîne en rien l'annulation de l'élection des autres membres du Conseil Exécutif.

Toute déclaration venant contester ces faits serait affabulation et tentative de troubler la compréhension de l'opinion publique. En conséquence dans cette même décision, le Conseil d'Etat demande au Premier Vice Président

Sommaire:

Daniel Gibbs assure l'intérim.....	page 1
Le secteur immobilier subit la crise.....	page 3
Le CESE.....	page 4
Les brèves.....	page 5
Motiviez vos équipes.....	page 6

SXM Economique est une publication de **Saint Martin Stratégie et Développement**.

Directeur de la rédaction et éditeur: Y. KINARD
BP 1041 — 97061 Saint Martin cedex
Tel: 0690 53 69 66
Mail: sxmstrategie@wanadoo.fr

Toute reproduction, même partielle, à des fins commerciales ou publication dans un autre support ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur, est strictement interdite. La diffusion à titre privé est autorisée.

Régie publicitaire:

Nous consulter au 0690 53 69 66

Le SXM Economique est un magazine hebdomadaire diffusé exclusivement par internet.

Aucune copie imprimée n'est disponible. Il est totalement gratuit et peut être reçu sur simple demande à l'adresse sxmstrategie@wanadoo.fr

du Conseil Exécutif - de faire application de cet article:

- 1- de convoquer le Conseil Territorial dans un délai de 30 jours c'est-à-dire avant le dimanche 10 Mai 2009
- 2- de procéder à l'élection du nouveau Président du Conseil Territorial et des autres membres du Conseil Exécutif.

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez tous mon engagement politique et mon respect des institutions. Dès lors, il ne m'appartient pas de commenter au delà, la décision du Conseil d'Etat: **le droit a été dit !** Comme il est précisé dans l'article 2, il m'appartient désormais d'assurer l'intérim de la présidence de la Collectivité de Saint Martin.

C'est avec gravité que je prends en charge ces responsabilités, je veillerai à ce que l'organisation de ces élections, **qui sont pour moi une priorité absolue**, se fasse dans les règles et sans précipitation. Je m'assurerai, **soyez-en convaincus** auprès des services concernés que satisfaction soit donnée à cette exigence.

Je tiens à souligner que ces décisions n'altèrent en rien le bon fonctionnement de la Collectivité. Les responsabilités de chacun restent les mêmes, l'action menée se poursuit, et je sais que chacun s'attachera à donner - comme d'habitude - le meilleur de soi-même.

Dès lors il n'y a pas d'instabilité à Saint Martin ! ! Nous assumons les premiers pas de notre jeune collectivité, statutairement unique dans le droit français. La décision du Conseil d'Etat ne saurait freiner la

détermination d'un groupe politique solidaire et **uni dans son action**.

Vous savez que notre groupe œuvre chaque jour à la conduite des affaires pour un "**meilleur Saint-Martin**" et je tiens à cet égard à remercier le soutien du Sénateur Louis-Constant FLEMING, le travail de M. Frantz GUMBS ainsi que l'engagement des autres vice- présidents et des conseillers territoriaux.

Je veux saluer également le travail, pas toujours facile, de l'ensemble de celles et ceux qui composent notre administration territoriale.

Daniel Gibbs, Président par intérim de La Collectivité de Saint Martin

Prochainement...

V.I.P ASSISTANT SERVICES

SERVICES OFFERTS AUX SOCIÉTÉS ET AUX PARTICULIERS

SERVICES OFFERTS

Economisez du Temps, de L'Essence et de Kilométrage !!!



- * Paiement de factures
- * Achat et livraison des courses.
- * Achat des tickets cantine.
- * Récupération des enfants de l'école.
- * Recouvrement des loyers.
- * Prendre rendez-vous à l'ambassade US.
- * Dépôt et récupération à la blanchisserie.
- * Récupération et dépôt de Chèques.
- * Traductions.
- * Publipostage.
- * Récupération et dépôt de courrier
- * Entretien de Maison/ Villa.

Nous assurons en plus, du secrétariat à domicile. (Dont vous ne paierez que les heures effectives de travail).

Tél: 0690 56 83 41/ 0590 27 15 50
Email: vip.assistant@yahoo.fr



SXM Economique
L'hebdomadaire internet de l'économie et des affaires à Saint Martin



Communiquer, c'est prospérer + de 1000 décideurs « online » Offre spéciale jusqu'au 30 avril

Offre promotionnelle pour toute insertion, sans engagement.

Conditions:

- Les documents doivent nous être fournis prêts à l'insertion, en format jpeg, tiff, bmp ou pdf, avant le jeudi midi.
- Offre valable pour les N° 6, 7 et 8
- Valable aussi pour la version internet.
- Dans la limite de la place disponible.

Contacts:

0690 53 69 66

sxmstrategie@wanadoo.fr



Le secteur immobilier subit la crise.

L'immobilier à Saint Martin est le sujet de controverses par excellence. Secteur responsable, en grande partie, du développement fulgurant de la partie française pour cause de loi Paul et Girardin, source d'enrichissement considérable pour certains, outil de déstructuration de la société pour d'autres, l'immobilier ne laisse pas indifférent. Si le passé nous a montré un bel échantillon de projets aux qualités assez variables, l'avenir n'est pas tracé pour ce secteur qui subit de plein fouet les effets de la crise.

En effet, un sondage auprès de quelques unes des principales agences immobilières de la partie française est révélateur du marasme actuel. D'une agence à l'autre, ce sont des baisses de 40 à 60% qui sont enregistrées sur le chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes. Petite remarque cependant, nombre de sociétés interrogées soulignent que la crise n'a pas commencé chez nous en même temps que « LA » crise. En effet, 2008 a souvent été très mauvaise, anticipant sans doute ce qui allait conduire à la fameuse crise immobilière aux USA, sous la pression d'un dollar faible et d'une économie sur la pente de la récession. Quand on interroge certains gestionnaires, la réponse est claire : de quoi parler quand il ne se passe rien ! Et c'est à peu près cela qu'il faut dire, même s'il y a de petites variantes d'une agence à l'autre, qui laissent augurer d'une relance de l'activité. Le secteur immobilier se découpe en plusieurs axes. Tout d'abord, il y a les terrains, et ensuite les maisons. Les deux sont segmentés en quatre orientations.

- La clientèle métropolitaine.
- Les américains.
- Les locaux
- Les professionnels de l'investissement locatif.

La clientèle métropolitaine.

Pour raison actuellement de loi Girardin, les métropolitains sont intéressés par des investissements ici puisque les conditions sont favorables, mais moins que par le passé. Certaines agences affirment d'ailleurs avoir arrêté ce secteur pour cause de rentabilité aléatoire due à l'éloignement et le coût de la gestion de ce produit. Certaines agences cependant semblent encore y croire et proposent des projets. Jusqu'à maintenant, la clientèle métropolitaine était circonspecte, non pas tant par le fait des soubresauts politiques (apparemment, la succession de présidents n'inquiète pas du tout) que par l'évolution statutaire qui n'offre pas encore une très bonne visibilité sur la fiscalité inhérente aux investissements immobiliers. Certaines agences mentionnent cependant une moindre attractivité due à la concurrence de La Réunion qui semble plus favorable.

Les américains.

D'une manière unanime, les agences disent ne pas les avoir vu. Or, ils constituaient en moyenne 50% de la clientèle. Leur absence laisse donc des traces très fortes qui doivent être compensées par une réorientation de la prospective, de manière à ouvrir des marchés compensateurs. Par contre, une note d'espoir est placée dans la croyance, partagée par les économistes du monde entier, que les USA, qui ont généré, sinon la crise, du moins son ampleur, sortiront les premiers et donc tireront derrière eux les wagons. Or, étant proches, en zone dollar, traditionnellement fréquentés par les touristes et les acheteurs, nous avons toutes nos chances de repartir avant la Métropole. Certains soulignent d'ailleurs un timide redémarrage depuis le début de l'année, et même dans les derniers 15 jours.

Les locaux.

C'est actuellement ce qui sauve le marché et qui assure en tous cas, pour la plupart, suffisamment pour survivre et faire le dos rond en attendant la

reprise. Pour en moyenne à peu près la moitié du chiffre d'affaires, toutes agences confondues, le marché immobilier concerne les transactions entre locaux, au sens large du terme, c'est-à-dire des résidents. Les prix ne sont pas nécessairement dans une gamme élevée (entre 90.000 à 150.000€), mais les ventes se font et à de bonnes conditions.

Les professionnels de l'investissement locatifs.

De ce côté, il semblerait que le marché se maintient plus ou moins avec même une forte poussée du côté d'investisseurs de Guadeloupe et Martinique. Parallèlement à cette démarche, on observe aussi que nombre de sociétés de ces départements voisins viennent installer à Saint Martin leur centre de gestion. Cela dope, marginalement évidemment, le secteur puisque, outre les locaux purement professionnels, le résidentiel moyen à haut de gamme en bénéficie. Lassés des grèves chez nos voisins, nombre de patrons commencent depuis quelques semaines à poser le pied chez nous en vue de se dégager de ces problématiques conflictuelles.

Les prix du marché.

Si en Métropole, on entend dire que dans certaines zones (Ile de France, Lyonnais), les prix ont chuté de 10% en moyenne (parfois plus), Saint Martin se maintient pour le moment. Mais il faut faire une petite nuance. On parle là d'offre et non pas de réalisation. Si chez nous l'offre reste constante, les vendeurs ici sont plus souples qu'en Métropole. Alors que la rigidité est le plus souvent de mise en France, les vendeurs ici admettent plus facilement une transaction à la baisse. L'explication est peut-être à chercher dans les marges réalisées qui semblent plus importantes qu'en France métropolitaine. Indépendamment de cela, les prix de l'immobilier ont gagné environ 40% en 5 ans, mais si on compare avec la Côte d'Azur ou la Bretagne Sud, Saint Martin est parfaitement concurrentiel. Les terrains par contre sont unanimement trop chers, ayant pratiquement doublés de prix sur la même période. Même comme cela, si cela reste dans la norme comparé aux concurrents outre Atlantique, pour Saint Martin, c'est trop cher.

Les effets de la crise ont conduit aussi à tempérer certains excès. Par exemple telle maison qui sous la pression de la demande voyait son prix s'envoler, par comparaison, même pas rigoureusement étayée avec des voisines, voit maintenant son prix s'effondrer. On assiste ainsi à un rééquilibrage du marché. D'une certaine manière, il y a fort à parier qu'il en sortira assaini. Au niveau de la défiscalisation, d'une manière quasi unanime, les immobilières soulignent la mauvaise qualité de certains projets qui conduisent maintenant à de très mauvaises surprises pour les propriétaires, peu enclins ensuite à faire l'éloge de l'île. Certains grands investissements de la côte au vent sont à ce titre une vraie catastrophe bâtie sur des montages qui semblent, aujourd'hui, plus difficile à mettre en place sous la pression de la Collectivité beaucoup plus regardante et exigeante sur ce que l'on fait, tant au niveau des permis de construire, que de l'avis qu'elle peut donner quand un investissement en défiscalisation lui est, obligatoirement, soumis pour approbation.

Nous le disions dans le préambule, l'immobilier, et donc la spéculation immobilière responsable de l'envolée des prix sous la pression de la demande, a conduit les prix à des hauteurs inaccessibles maintenant pour les vrais locaux, les saints martinis. Ils en sont d'ailleurs en partie responsables quand, devant le profit immédiat que constituait la vente de leurs terres, ils ont largement contribué (et contribué) à cette tendance haussière. Sans penser que, se dépossédant de leurs terrains, ils perdraient la possibilité de morceler au profit de leurs enfants. Aujourd'hui, il n'est quasiment plus possible à un jeune de Saint Martin d'accéder à la propriété. Ce qui le conduit malheureusement droit dans les ghettos des logements sociaux dont on peut dire qu'ils dénaturent la valeur intrinsèque de l'île. La prolifération des logements sociaux, si elle nourrit quelques grands bailleurs organisés pour s'intégrer dans le cadre juridique prévu pour la Métropole, conduit à installer dans une forme de paupérisation une population à qui on enlève la fierté de son lopin de terre sous le fallacieux prétexte de résorber un habitat qualifié d'insalubre. Cela existe, bien évidemment, mais quand déplacer vaut mieux qu'organiser, on se dirige droit vers l'explosion sociale, la perte d'identité, et l'appauvrissement de l'outil touristique, base de notre richesse.

En conclusion, on peut dire que le secteur immobilier sera durement affecté par cette crise, mais que le dégraissage n'aura pas été inutile et contribuera à assainir le marché (plusieurs agences ont, ou vont fermer, les prix s'ajustent). Le redémarrage, couplé avec un changement de fonctionnement de la Collectivité devrait largement contribuer à relancer l'immobilier sur des bases plus solides. Et, apparemment, nous en ressentons les premiers frémissements. ■ YK



Ouvert non-stop de 7h00 à 17h00

Traductions assermentées

- * Français
- * Anglais
- * Espagnol
- * Neerlandais

Gestion d'entreprises Pme-Pmi

- * Statuts, immatriculation, domiciliation
- * Contrats
- * Business plan...
- * Assistance administrative
- * Recherche de financement

Ecrivain public

- * Courrier, Fax, Email
- * Montage de dossier
- * Remplissage de formulaires
- * Démarches administratives....

Et bien d'autres services. N'hésitez pas à nous contacter !

16 RUE VICTOR MAURASSE - MARIGOT
TÉL.: 05 90 52 09 10 - FAX: 05 90 52 85 93
E-mail: info@e-center-sxm.com
www.e-center-center-sxm.com



VENTE de timbres fiscaux

Le Conseil Economique, Social et Environnemental.

S'il est bien une institution de la République qui est discrète, c'est le Conseil Economique Social et Environnemental . Pourtant ce conseil joue un rôle important par sa capacité d'analyse et de proposition bien souvent méconnue, parfois négligée par l'appareil d'Etat. A tel point qu'à posteriori, parfois, on lui reconnaît la qualité d'un avis, négligé, malheureusement. Saint Martin est représentée au CESE par Laurent Fuentes que nous avons rencontré.

C'est en 1996 que Laurent Fuentes, arrive à Saint Martin pour prendre en 1997 la direction de la BFC des Îles du Nord qui fait partie du groupe BFC Antilles Guyane ; elle-même filiale de la Banque INDOSUEZ. En 1998, Laurent Fuentes décide de profiter d'une opportunité et s'installe à son compte à Saint Martin. Il crée alors une société de distribution alimentaire. Parallèlement, il ne conçoit pas de vivre dans une jeune collectivité en devenant sans participer à la vie de celle-ci. Ainsi, son côté pragmatique séduit par les idées de François Bayrou, il soutiendra sa candidature lors des élections présidentielle de 2007. La campagne de l'UDF d'alors aboutira d'ailleurs à un très bon score de près de 700 voix (env 9%). Autant dire qu'au deuxième tour il fut sollicité, tous bords confondus. Sans appeler au vote, il signala cependant qu'il voterait Nicolas Sarkozy au second tour des présidentielles.

Puis viennent les premières élections pour la Collectivité où on l'imagine, fort de cette légitimité acquise lors des élections présidentielles, vouloir faire une liste lui-même. Ce qu'il ne souhaitait pas et lui valut probablement d'être courtisé par les autres prétendants. C'est finalement Louis Constant Fleming qui, à sa manière tranquille, a attendu qu'il vienne un jour le voir, pour, après une longue conversation et échange de points de vue, concordants, lui proposa de s'inscrire sur sa liste. Du travail en commun ensuite durant la campagne naquit entre les deux hommes une amitié sincère et un profond respect. Les élections remportées par Louis Constant Fleming, il est nommé chargé de mission au cabinet du nouveau Président. 17^{ème} sur la liste Union pour le Progrès, il ne lui manqua que quelques dizaines de voix pour être élu au 1^{er} Conseil Territorial.

Une des premières missions du nouveau Conseil Territorial était de mettre sur pied son Conseil Economique Social et Culturel, mais aussi de se voir nommé son représentant au **Conseil Economique Social et Environnemental**. Le mécanisme de désignation du futur représentant est un peu complexe dans la mesure où il faut passer par un appel à candidatures, lesquelles sont validées par le Préfet, puis ensuite demander à un certain nombre d'organisations représentatives, choisies par le Préfet, sur proposition de ses services et de la Collectivité. Trois personnes se sont faites connaître, dont deux ont mené campagne : René Arnell et Jean-Marc Duffetel. Le troisième larron étant Laurent Fuentes qui fut finalement choisi et désigné. Le représentant de la Collectivité est nommé par un décret par le Ministre de l'intérieur et des Collectivités Territoriales sur proposition. Ce n'est pas une élection.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental.

Laurent Fuentes entama donc son parcours comme représentant de Saint Martin au Conseil Economique, Social, et (maintenant) Environnemental dès Juillet 2008. Cette institution est mal connue, mais elle joue cependant un rôle considérable. Composée de 233 membres, elle regroupe des représentants d'organisations socioprofessionnelles, syndicats de salariés du secteur privé et public, organisations professionnelles représentant les entreprises des différents secteurs, des conseillers nommés par le Gouvernement, notamment les 11 représentants de l'Outre-mer. C'est sous la 5^{ème} République que naquit l'actuel CES, en 1958 (pour l'anecdote, année de naissance de Laurent Fuentes, ce qui en fait l'un des plus jeunes membres du CES), mais c'est depuis 1925, à la demande des syndicats ouvriers, qu'une première assemblée avait été constituée. Le CES est une assemblée constitutionnelle consultative, placée auprès des pouvoirs publics, qui examine et suggère les adaptations économiques ou sociales rendues nécessaires, notamment, par les technologies nouvelles.

Trois missions lui sont confiées :

- Conseiller le Gouvernement et participer à l'élaboration de la politique économique et sociale ;
- Favoriser le dialogue des différentes catégories de socioprofessionnels pour dégager des propositions communes d'intérêt général ;
- Contribuer à l'information des assemblées politiques.

Dans la pratique, cela se traduit par un travail considérable, dont ne se plaint d'ailleurs pas du tout Laurent Fuentes; bien au contraire. Le conseil est divisé en groupes de travail et en sections. Le CESE fait l'objet de saisines par le Gouvernement sur des sujets bien précis où il souhaite disposer de son analyse. Ces saisines sont obligatoires dans le cadre de plans, de conjonctures, de lois programmes. Elles sont facultatives pour tout sujet économique ou social. Le CESE peut aussi s'auto saisir sur proposition d'un groupe ou d'une section. Dans le futur, il pourrait même être saisi sur pétition par un groupe de citoyens (avec un minimum de



signatures dont le nombre reste à déterminer).

Le Conseil se réunit deux fois par mois en séance plénière et dispose pour son travail de moyens financiers (36,451 M€, dont les 2/3 pour payer les indemnités des conseillers, 2.852,46€net) et d'une administration à son service exclusif (149 fonctionnaires généralement détachés de leurs services. Le troisième tiers servant à leurs rémunérations, les frais généraux et l'entretien du Palais d'Iéna où siège le Conseil).

Le travail est extrêmement riche et varié, l'abondance des documents à traiter est impressionnante. Il faut savoir que le Conseil travaille en moyenne annuelle sur une grosse vingtaine d'avis et rapports, lesquels prennent de 4 à 10 mois d'études ; voire plus dans certains cas. Mais plus que ce travail en commission, ce sont aussi les rencontres de couloirs qui



Le palais d'Iéna à Paris, siège du Conseil Economique et social.

comptent. C'est sans doute là que se nouent des relations favorables à l'avancement de la Collectivité. Ce sont aussi les personnalités diverses qui fréquentent le Conseil, hommes politiques, Ministres, hauts fonctionnaires, personnalités du monde économique, etc.... Saint Martin peut ainsi exister réellement. Mais le travail de membre du CESE ne s'arrête pas là puisque de retour à Saint Martin, il est évidemment assez sollicité, pour des réunions diverses, voire du travail sur le terrain, par exemple d'aller relever, en qualité de membre de l'observatoire des prix, en compagnie du représentant local de la DDCRF les prix des produits dans les grandes surfaces. Ou encore comme actuellement, participer aux groupes qui vont travailler à l'élaboration de propositions dans le cadre des assises de l'Outre-mer voulues par le Président Sarkozy (voir article page 5). Bien entendu, cette disponibilité a conduit à quelques « adaptations », tant familiales que professionnelles. Il a fallu ainsi réorganiser l'entreprise et engager une personne



C. E. M.- Compagnie d'Expertises Maritimes
Plaisance et Avaries.

Hervé CARRA - Expert agréé

Tel 06 90 53 30 54.

Email: hcarr@me.com

supplémentaire pour décharger Laurent Fuentes. Nous le disions, le groupe de l'Outre-mer est composé de 11 conseillers issus chacun d'un DOM, d'un TOM ou d'une COM. Ainsi Saint Martin et Saint Barth sont représentés à égalité avec la Nouvelle Calédonie, la Polynésie, La Réunion ou encore Mayotte ou Saint Pierre et Miquelon. On se doute bien que les problèmes de ces diverses collectivités ne sont pas les mêmes, mais ils peuvent par leur présence faire apparaître et appuyer des réalités qui autrement ne seraient pas prises en compte.

La représentation au CESE est aussi un levier ou un relais important lorsqu'il s'agit de faire avancer des dossiers où la COM n'a pas de compétence directe. A ce titre, ce dont Laurent Fuentes se félicite grandement, c'est la création d'un SMA à Saint Martin. Le mode de fonctionnement du Conseil, divisé en groupes et en sections peut faire qu'un problème soit discuté dans une de ces structures sans que notre représentant y soit mêlé. Ce qui était le cas du SMA, Laurent Fuentes n'étant pas dans le groupe travaillant sur le sujet. Mais bien un représentant de l'Outre-mer, lequel, dans son groupe (de l'O-m), a amené le sujet qui a été débattu. Le groupe de travail avait obtenu d'augmenter le nombre de places dans le RSMA de Guadeloupe notamment (Plan pluriannuel visant au doublement du recrutement), dont aurait pu profiter Saint Martin. La problématique mise entre les mains des conseillers de l'Outre-mer fit débat et Laurent Fuentes fit entendre le point de vue afin que l'état choisisse in-fine la solution d'un dispositif RSMA à St-Martin en lieu et place d'un nombre de places réservées sur le site de baie Mahault. (Il s'en est d'ailleurs expliqué dans les colonnes de nos confrères et sur son blog : www.laurentfuentes.com). Laurent Fuentes rappelle qu'à cet égard, il n'a fait que mettre son statut de conseiller au service d'une « idée force » et d'un point de programme de Louis-Constant FLEMING lors de la campagne 2007.

Ce fut donc avec une joie non dissimulée que Laurent Fuentes accueillit le message du Ministre Yves Jégo lors de sa visite qui informait la Collectivité de la décision de créer un SMA spécifique à Saint Martin, demandant par ailleurs à la COM de lui trouver un terrain. Et quand on sait la valeur pour nos jeunes en déshérence de ce Service Militaire Adapté qui va leur apprendre un métier et favoriser leur insertion, on ne peut qu'apprécier à sa juste valeur l'intérêt considérable de notre représentation à Paris. ■ YK

Communiqués.

TAXE ROUTIERE: prolongement du délai de paiement.

La Collectivité de Saint-Martin informe les usagers de la route que le délai de paiement de la taxe routière est prolongé jusqu'au 30 avril prochain. A l'issue de cette période, les personnes Ne s'étant pas acquittées de cette obligation s'exposeront à des sanctions.

Sxm Economique: précisions tarifaires.

Pour plus de précisions dans les offres successives qui vous sont parvenues, voici un petit résumé, ces offres étant complémentaires les unes aux autres.

- 1) Les insertions publicitaires et les annonces hebdomadaires sont libres (n° 7 & 8). Envoi à plus de 1000 décideurs de sxm (dont la plupart envoient apparemment à 1 à 3 personnes de leur entourage). Magazine conservé dans les archives.
 - 2) Pour 20€, couplage avec une page web spécifique dont vous fournissez les éléments (3000 caractères sous Word, 4 photos, 1 publicité). La page est conservée 1 mois sur le site. Accessible par le lien affecté à votre publicité ou par le menu du site.
 - 3) 50% de remise sur les publicités hebdomadaires dans le magazine à partir du 1er mai jusqu'à???? + 20€ pour la page web (un mois). Petites annonces: 10€ sans page web associée, 20 avec.
- Le tarif est en ligne sur le site: <http://www.mayrik.com/SXMEco/tarif.htm> ou téléchargeable: <http://www.mayrik.com/SXMEco/Images/Pdf/Tarif09.pdf>

En cas d'insertions multiples, des conditions sont proposées. Certaines figurent déjà au tarif, mais il vaut mieux se rapprocher de nous. ■

Les brèves

Les Etats Généraux de l'Outre-mer.

Grand chantier lancé par Nicolas Sarkozy le 19 février, confirmé par le Conseil des Ministres du 18 mars, les Etats Généraux de l'Outre-mer sont destinés à poser les bases d'une réflexion de fond sur la situation économique et sociale dans ces Départements, Territoires ou Collectivités. Etant donné que leurs champs de compétences propres à leur structure institutionnelle varient, les thèmes fixés au départ peuvent évoluer d'un endroit à l'autre, et peuvent être définies entre le représentant local de l'Etat et la Collectivité. Ainsi à Saint Martin, trois thèmes sont retenus:

- Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat;
- Productions locales et conditions d'un développement endogène;
- Egalités des chances, promotion de la diversité et insertion des jeunes.

Mercredi, le Préfet, en compagnie du Président par intérim, Daniel Gibbs, et du Sénateur Louis Constant Fleming, avait réuni divers acteurs de la vie économique de Saint Martin pour mettre sur pieds trois ateliers spécifiques répondant à ces thèmes. Ces ateliers sont constitués d'un président, généralement une personnalité reconnue du secteur (ce sont Mme Dormoy, MM Rouxel, Ursulet et Mussington), ainsi que de rapporteurs provenant du monde économique ou associatif, et enfin d'un secrétariat, généralement des fonctionnaires de l'Etat ou de la Collectivité. Le vœu du Préfet, qui présentait le dispositif, et en fonction des impératifs de dates fixés par le Gouvernement, incite les ateliers à se mettre directement au travail et d'organiser au moins une réunion publique à laquelle la population sera conviée très rapidement, puisque les conclusions doivent être rentrées le 22 mai au plus tard. La population est invitée à s'impliquer dans le processus qui représente une formidable occasion de nous donner la parole. On peut le faire en participant aux ateliers, aux réunions publiques, mais aussi par écrit à l'adresse de la Préfecture, en précisant « Etats Généraux de l'Outre-mer ». Les dates des séances publiques seront communiquées dès que connues. ■



Reprographie de plans
d'après originaux
ou fichiers informatiques (PDF, DWG, DWF)
du **A4 au A0** et même plus...
(largeur 90 cm)
80 gr blanc mat ou calque.

- Tirage couleur Grand Format
- Copie Service
- Cartes de Visite
- Flyers
- Brochures
- Affiches
- Tickets
- Carnets ...

Howell Center
Marigot - Saint Martin
Contact : Sylvie
Tél. : 05 90 87 75 17
Fax : 05 90 87 98 00
PAO : crealizes@domaccess.com
PLANS : rapidoprint@mac.com

LE PETIT ÉCONOMISTE

JOURNAL ÉCONOMIQUE EN POITOU-CHARENTES



Sur www.lepetiteconomiste.com
en partenariat avec **SXM**
renforcez votre visibilité en Métropole
pour seulement 20 € / mois (durée libre)

Le Petit économiste, média économique en Poitou-Charentes, vous propose, grâce à un partenariat avec **SXM Economique**, d'apparaître sur www.lepetiteconomiste.com en rubrique internationale et ainsi de renforcer votre visibilité en métropole.

Contact :
contact@lepetiteconomiste.com



MOTIVEZ VOS EQUIPES ORGANISEZ UNE SORTIE EN CATAMARAN AVEC VOS COLLABORATEURS !

Notre expérience nous l'a prouvé plus d'une fois : passer toute une journée à bord d'un de nos catamarans renforce la motivation, dynamise les collaborateurs et augmente la rentabilité de l'équipe !

Anyway Marine vous propose des sorties privées à la journée avec capitaine à la destination de votre choix.

Votre catamaran vous est réservé en privé pour une journée de détente, dans un cadre naturel, loin de tous les soucis, à la découverte d'une île déserte avec des plages de sable d'or et le monde merveilleux sous-marin que vous pourrez explorer grâce à nos équipements de snorkelling. Il est possible de louer plusieurs bateaux pour organiser des régates entre vous. Vous pouvez aussi offrir une sortie à vos clients, ou organiser des journées de travail et des séminaires sur plusieurs jours avec vos prospects en toute convivialité.

N'oubliez pas que cette opération vous permet également de déduire les frais engagés dans votre déclaration fiscale.

CATAMARAN DE

38' - 41' :

10 à 14 personnes

800 euros

CATAMARAN DE

47' :

10 à 24 personnes

1000 euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Destination (au choix) :

Tintamarre + Ilet Pinel ou Anguilla

Départ : 7h45 de la Marina Royale à Marigot

Retour : 17h45 à la Marina Royale à Marigot

Nos tarifs comprennent : le capitaine, les assurances, le plein d'eau, le carburant, le matériel de snorkelling.

Nos tarifs ne comprennent pas : les taxes, clearances et repas

ANYWAY MARINE - Marina Port La Royale
Demandez Caroline – 05.90.87.91.41 ou 06.90.88.17.88
www.anywaymarine.com - anyway@wanadoo.fr